Le patrimoine de Champlay

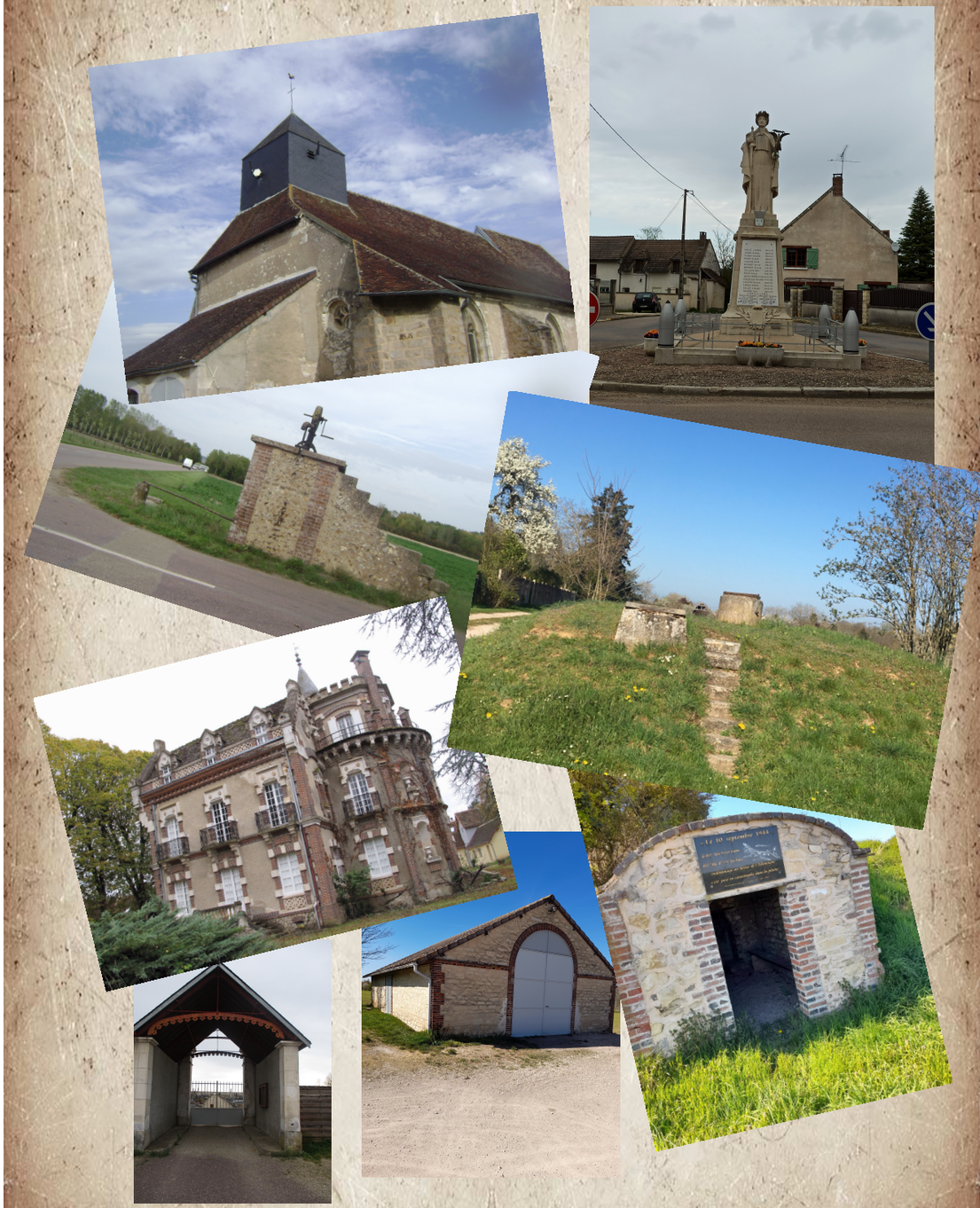

CM1 CM2: Année scolaire 2020-2021

Sommaire

Le vieux pêchoir.	Ninon Rollet
La pompe de Neuilly.	Loïc Chaumartin
Le colombier.	Lazar Ilic
Les croix.	Morgan Durand
La mairie de Champlay.	Maxime Madoire-Bertin
Les lavoirs.	Éliana Cadassou
Le cimetière de Champlay.	Thaïs Mardellat
La gare du tacot et l'arboretum.	Émeline Picard
L'église de Champlay.	Loan Rollet
L'école de filles de Champlay.	Raphaël Faussey
Le monument aux morts.	Matthéo Paté
L'abreuvoir du Petit Longueron	Maëlle Bodin
L'étang du Patis	Ninon Rollet
L'école du Grand Longueron.	Lucas Lauer
Le château du Grand Longueron.	Jules Reuillé
La fontaine St Léger.	Lilou Bernard
La fontaine St Martin.	Gabin Tomachow
La cabane du cantonnier.	Erine Grossier

PLAN

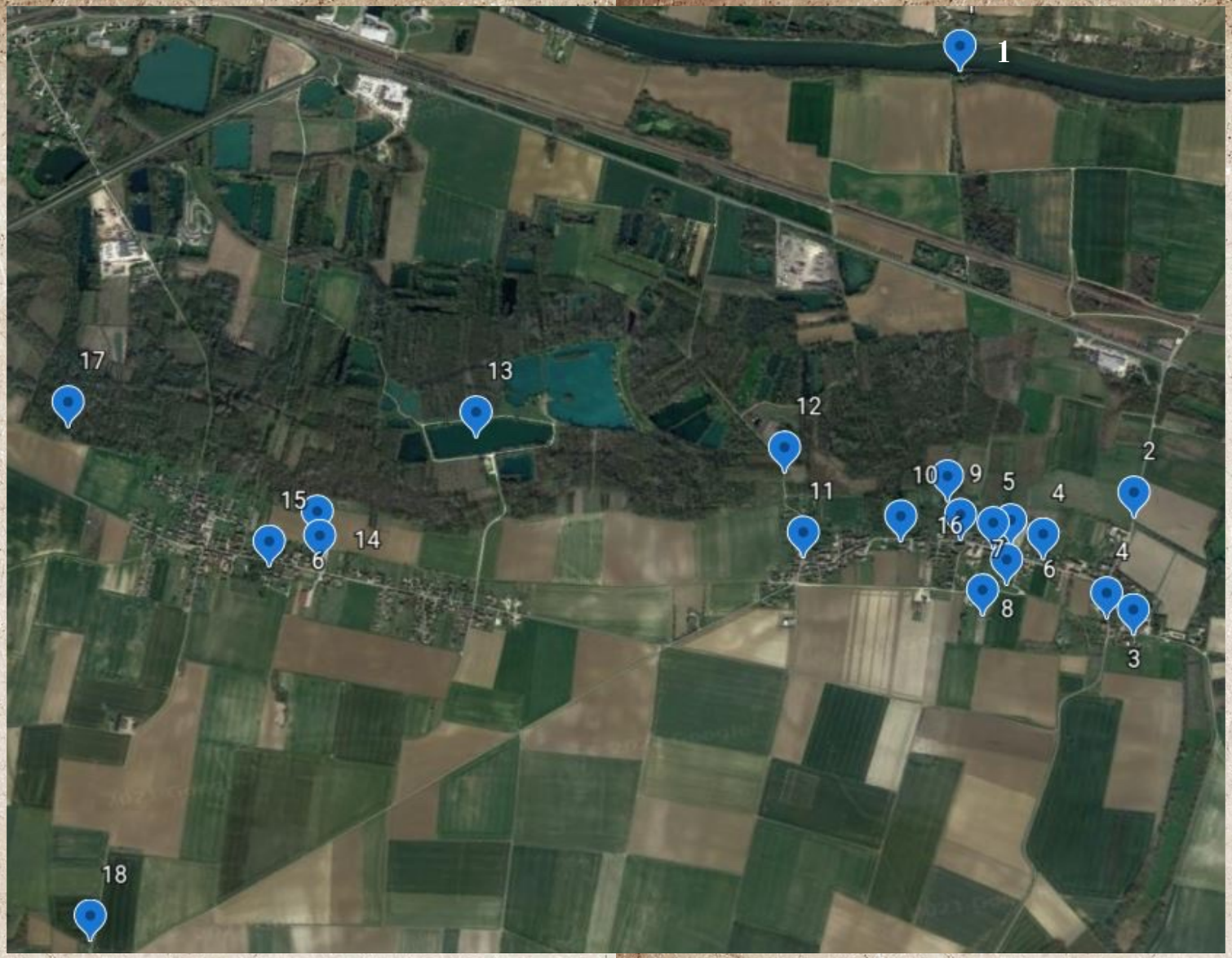

1: Le vieux pêchoir.
2: La pompe de Neuilly.
3: Le colombier
4: Les croix
5: La mairie de Champlay.
6: Les lavoirs
7: Le cimetière.
8: La gare du tacot et l'arboretum.
9: L'église
10: L'école de filles de Champlay.
11: Le monument aux morts.
12: L'abreuvoir
13: L'étang du pâtis.
14: L'école du Grand Longueron.
15: Le château
16: La fontaine Saint Léger.
17: La fontaine Saint Martin.
18: La cabane

Le vieux pêchoir

Quand les travaux du canal de Bourgogne furent terminés, on voulut réguler le cours de l'Yonne avec des barrages. Celui du vieux Pêchoir date de 1842.

Cela permettait la descente, en particulier, de "trains de bois" venus du Morvan, entraînés par le courant.

Une écluse pouvait contenir 2 bateaux (ou péniches) en largeur et 2 en longueur (4 en tout). Elle mesurait environ 80m de long, 10m de large.

Vu l'importance du barrage, en 1842, on construisit deux maisons d'écluse identiques.

L' écluse aurait été désafectée vers 1924.

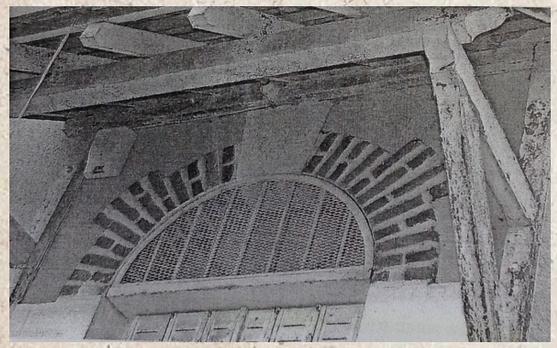

La citrouille

C'est un lieu qui servait à remiser le matériel du barrage.

La pompe route de Neuilly

Prise de vue du 30 octobre 1914.

En 1902, la commune se modernise en achetant des pompes et en installe une route de Neuilly.

Prise de vue en 2021.

Le lavoir de Champlay, que l'on peut apercevoir à gauche de la pompe sur la photo de 1914, a cessé son activité à cause de la destruction d'un barrage sur le Ravillon.

Le Colombier

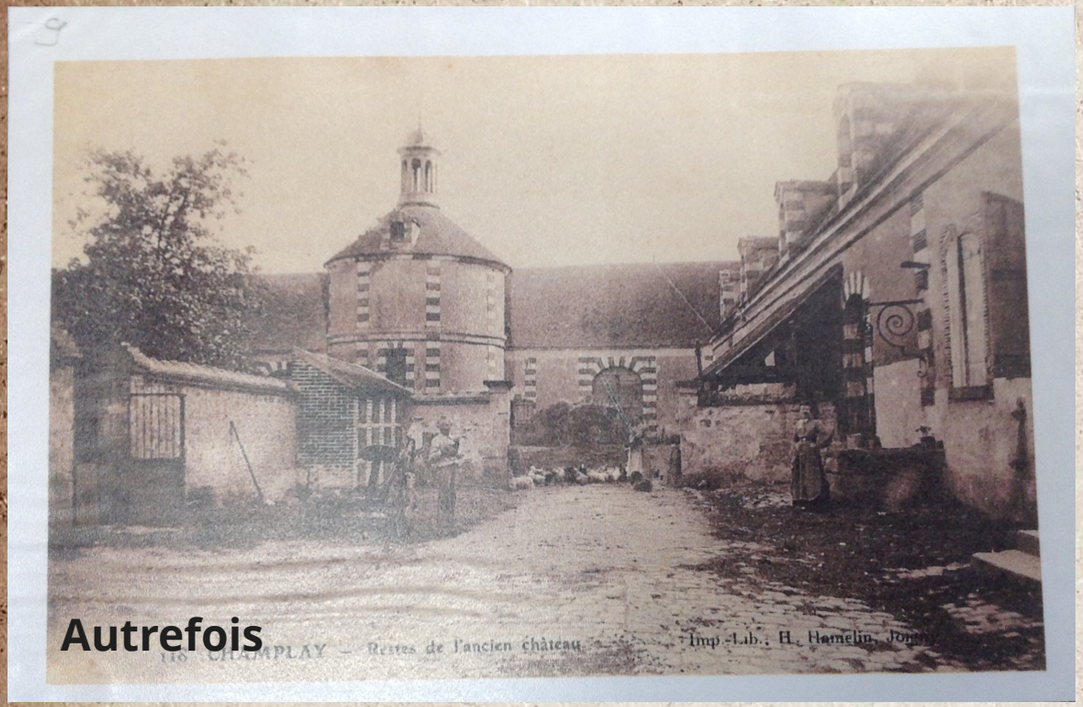

Le Colombier datant de la fin du XVII siècle était une partie de la ferme de l'ancien château.
C'est devenu le "Colombier vert".

Autrefois, à Champlay, il y avait un château qui appartenait à un personnage important de la cour de Louis XIV et ami de Vauban.
Il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la ferme.

Les Croix

Autrefois, dans les communes, il existait un "chemin de croix" (plusieurs croix se succédant)qui allait jusqu'à l'église.
Aujourd'hui, il subsiste 2 croix:
- une au 62 Grande Rue
- une autre, plus haut en direction de Neuilly, sur la droite, un peu avant la rue du moulin, au début du sentier rejoignant le chemin du tacot.

Il s'agissait non seulement de marquer le souvenir de la passion de Jésus mais surtout de contrer, les méfaits de satan qui aimait bien, en se postant aux croisées des chemins, embobiner le promeneur afin de récupérer son âme pour l'éternité. Depuis des siècles de royauté, l'Etat français était Catholique. Or, le 9 décembre 1905, le gouvernement français édicte une loi qui proclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la laïcité. ''La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte". Au cours du conseil municipal du 26 février 1911, à Champlay, on décide l'élimination de la croix , comme objet inutile et dangereux au croisement de 2 rues importantes. Ceci est exécuté dès le 11 mars. Mais les catholiques de la paroisse n'apprécient pas cette décision et en 1911lancent une souscription pour refaire une croix qui sera érigée sur un terrain privé et forgée par M.Favrot, maréchal ferrant. C'est le propriétaire du terrain situé au 62 Grande Rue, qui propose de faire don à la paroisse de l'angle de son domaine.

La mairie de Champlay, ancienne école des garçons

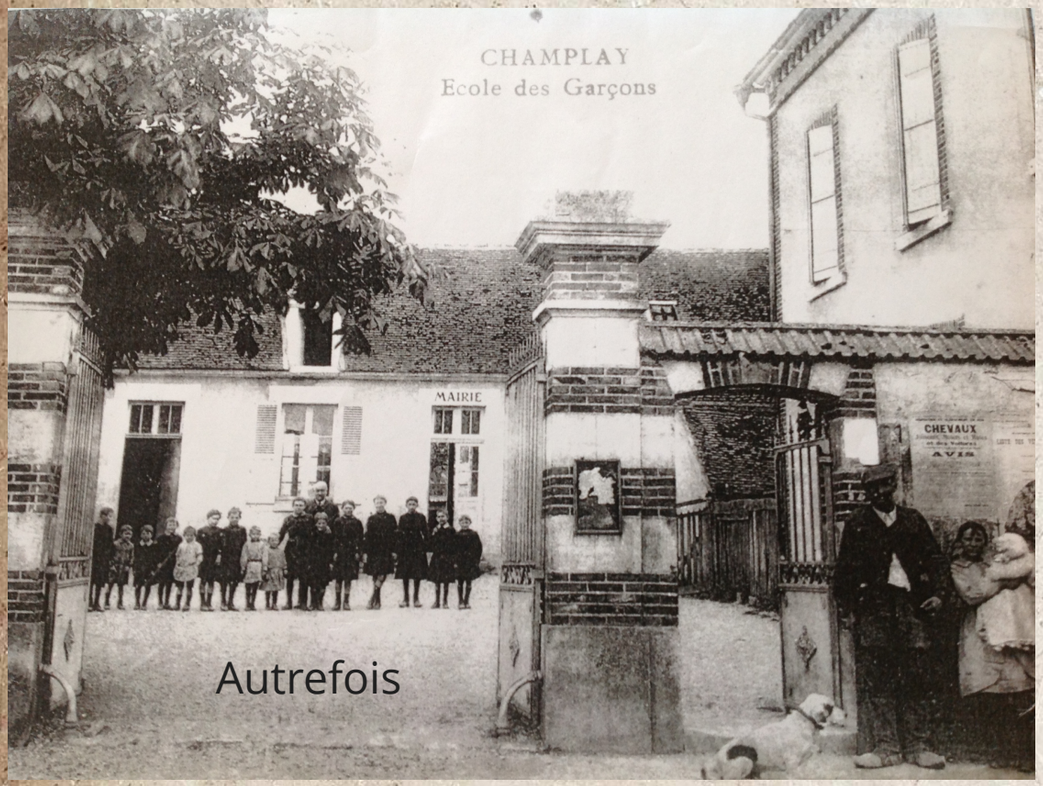

L'actuelle mairie de Champlay était autrefois l'école des garçons de la commune. Aujourd'hui, l'ancienne salle de classe est devenue une salle polyvalente.

2021 : Interview du maire de Champlay

Les lavoirs de Champlay et Grand Longueron

En 1905, on prévoit la construction de deux lavoirs.
Comme l'eau commence à manquer dans la commune et pour des raisons d'hygiène, le 2 juin 1907, on prévoit la construction de deux éoliennes : Champlay et Grand Longueron. Celles- ci ont été détruites depuis.

Il existe quelques différences entre ces deux lavoirs notamment en raison de leur situation géographique et en particulier la nappe phréatique est plus éloignée du niveau du sol à Champlay qu'au Grand Longueron.
La taille du bassin est proportionnelle à la population.

Le lavoir de Champlay possède un bassin de 13m sur 3 m.
Celui du lavoir de Grand Longueron mesure 10m sur 3m.
Comme l'eau courante est arrivée à Champlay en 1956, de moins en moins de ménagères se rendent au lavoir.

L'éolienne de Champlay

L'éolienne du Grand Longueron

Le cimetière de Champlay

La première concession du cimetière date du 1869.
Deux tombes sont remarquables: celles des deux sœurs de la providence qui étaient les premières institutrices de Champlay.
On peut aussi y trouver l'ossuaire de l'ancien cimetière qui était auparavant autour de l'église.

La gare du Tacot et l’ Arboretum

La ligne de chemin de fer départementale à voie métrique Joigny-Auxerre, réclamée par le conseil municipal depuis 1884 est mise en service en 1914.

Le service voyageurs déclina avant la 2nde guerre et fut remplacé par un service de marchandises puis repris vers 1942 pour cesser définitivement à la fin de la guerre. Les rails furent enlevés en 1947. La gare appartient ensuite à des particuliers mais elle fut ravagée par un incendie dans la nuit du 28 au 29 août 2003. Aujourd'hui s'y trouve un arboretum.

Ce Mini Arboretum d'Ornement a été élaboré par les élèves de l'école élémentaire de Champlay pendant l'Année scolaire 2005/2006. Les plantations ont été réalisées le 6 mars 2006. On peut y trouver le Ginkgo biloba, l'Arbre de Judée, l'Arbre à caramel, le Tulipier de Virginie, le Cornouiller sanguin, le Viorne d'hiver, le cognassier du Japon ainsi que la boule de neige.

L'église de Champlay

L'église Saint Martin date du XIIIe siècle. Au départ, c'est une église romane. Elle a été agrandie au XVIe et remaniée aux XVIIe et XIXe siècles.

Église Saint Martin : avril 2021

L'école des filles de Champlay

Prise de vue en 2021

L'école date de 1882. C'est une école destinée aux filles.
Elle devient une école mixte à la suppression de celle des garçons pendant la seconde guerre mondiale.

Le monument aux morts

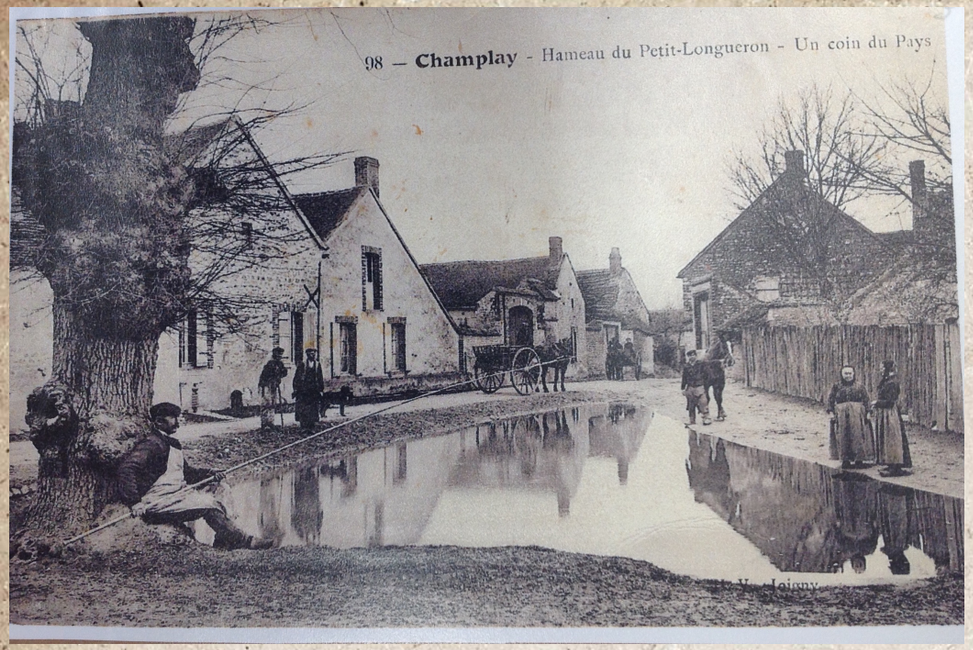

CHAMPLAY

Monument aux morts inauguré le 22 octobre 1922

La décision de construire ce monument est prise en conseil municipal le 15 février 1920. La commande est passée à l'architecte Georges Lajoie de Joigny.

Sur un soubassement à degrés et un socle en obélisque, se trouve une statue de la patrie victorieuse, s'appuyant de sa main droite sur une épée, le tout en pierre calcaire de Lorraine. Elle est coiffée d'une couronne de laurier et tient de la main gauche une victoire ailée. De dos, il est à noter qu'elle porte le casque et la capote des poilus.

Louis Maubert, sculpteur demeurant à Nice, réalise la statue, qu'il a dû garantir unique dans l'Yonne. Il réalise plus de 50 monuments partout en France et reproduit une statue quasi-identique à Sartrouville dans les Yvelines.

L'emplacement a été choisi avec soin, au carrefour de trois routes, pour évoquer toute la commune : Champlay, le Grand Longueron et le Petit Longueron.

Le monument est entouré de quatre obus reliés par une grille en fer forgé pour délimiter l'enclos symbolisant le champ d'honneur. Une deuxième grille plus haute, qui existait à l'origine, a été supprimée.

CC Communauté de Communes JOVINIEN

Plaque réalisée pour la célébration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale

CENTENAIRE 14 918

Autrefois, à cet endroit, se trouvait une mare destinée à abreuver le bétail . Celle-ci servait également de réservoir d'eau en cas d'incendie.
En 1921, on assécha cette mare nauséabonde.
Préablement prévu près de l'église, le monument aux morts fut finalement édifié sur l'emplacement de la mare asséchée. L'entourage fut transformé vers les années 1927-1928.

L'abreuvoir du Petit Longueron

Au bas de la rue de la Montagne, à la sortie du Petit Longueron, à gauche le long de la route des Pommerats, il y avait un abreuvoir alimenté par le fossé du chemin des prés qui est une dérivation du Ravillon. Il dut disparaître avec le dernier troupeau de vaches de la commune et fut remplacé par une peupleraie .

De l'autre côté de la route, subsiste une pompe qui date de 1902 et toute cette zone reste encore aujourd'hui très marécageuse .

L'étang du patis

Cette zone que l'on appelle "Les grands patis", fut exploitée autrefois comme sablière vers la fin des années 1960.
Aujourd'hui, on y trouve l'étang du grand patis aménagé pour les enfants ainsi que les pêcheurs.

L'école du Grand Longueron

L'école du Grand Longueron est une école mixte, construite vers 1903.
Elle est actuellement l'école primaire du village.

Ecole du Grand Longueron en 1903

Ecole du Grand Longueron en 2021

Le château du Grand Longueron

De style renaissance, le château du Grand Longueron fut construit au XIXe siècle.
Il fut habité par le colonel de Sainte Chapelle (du 3ème chasseur d'Afrique), puis appartint à Jean Moreau, maire d'Auxerre de 1941 à 1971.

La fontaine Saint Léger

La fontaine Saint Léger servit surtout de lavoir.
A noter que, jusqu'en 1782, elle correspondait à la limite entre la seigneurie de Champlay et celle de Longueron.
Elle fut aménagée pour agrandir le lavoir en 1899.

On remarque, tout autour, les rambardes qui servaient aux femmes à écarter le linge pour le sécher. A une quinzaine de mètres au nord, on aperçoit une vanne juste après la dérivation du Ravillon qui arrivait de l'est et repartait à l'ouest de l'autre côté du chemin.

La Fontaine Saint-Martin

Cette source servit de lavoir. Les femmes y sont venues longtemps laver leur linge. La dernière lavandière y venait encore en 1948.

Une légende se raconte dans les villages alentours:la légende du géant Gargantua et de Saint Martin.

Il aurait laissé son doigt qui pointe vers le Montholon.
En fait, il s'agit simplement d'une borne qui délimite Paroy-sur-Tholon du Grand Longueron.

La cabane du cantonnier

Un B17, avion américain appelé « You Never Know», s'est posé en catastrophe dans la plaine, à deux kilomètres de la cabane du cantonnier, le 10 septembre 1944.

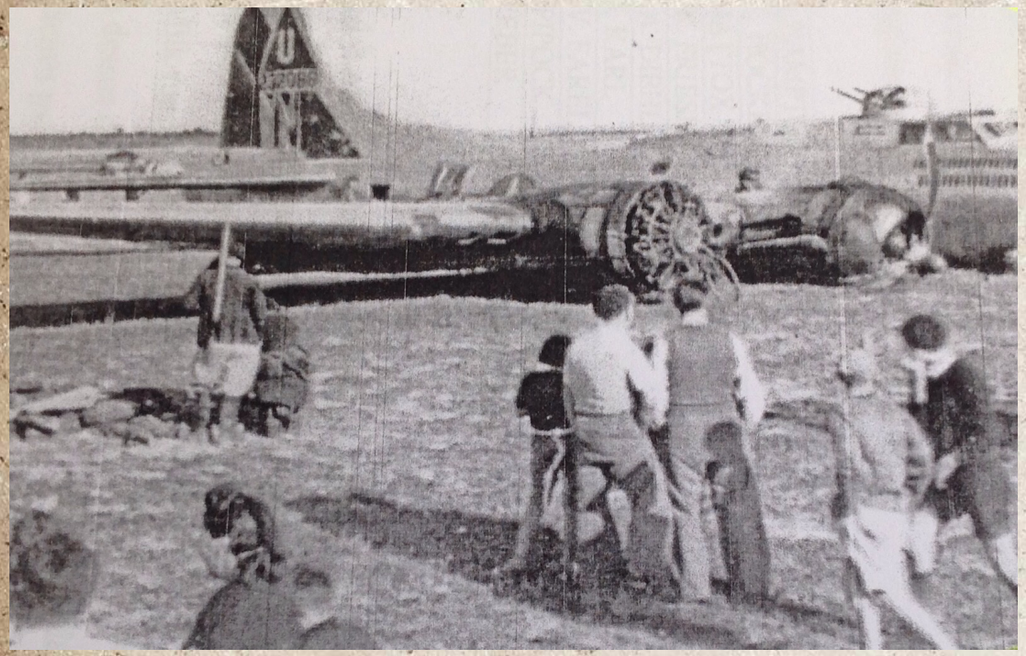

Posée sur celle-ci, une plaque commémore l'atterrissage forcé du B17 américain.

Le cantonnier chargé de l'entretien des routes était un personnage traditionnel des campagnes. Il remisait son matériel et s'abritait des intempéries dans ces cabanes en pierres sèches, en briques ou en pierres maçonnées.
Ces cabanes rythment encore le bord de certaines routes.
Leur espacement correspond plus ou moins à la distance traitée en une journée de travail.

Retour au sommaire